

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 5, n° 4

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Février 2019

COMPLEXE DU VAL-D'ESPOIR

UNE DEUXIÈME GLACE SERA CONSTRUITE



Les citoyens de Mirabel pourront avoir accès, en 2020, à une deuxième glace à l'aréna du complexe du Val-d'Espoir, ce qui portera à quatre le nombre total de glaces sur le territoire mirabellois. Les travaux devraient commencer en mai prochain pour se terminer au mois d'août 2020.

De plus, la nouvelle glace comportera un amphithéâtre de quelque 1 000 places (dont 250 places au parterre) qui pourra servir à des prestations de toutes sortes.

Les nouvelles installations se caractériseront par la présence d'un deuxième étage, où un immense corridor vitré offrira une vue à la fois sur l'extérieur et sur la patinoire. De par son design, une luminosité naturelle baignera l'intérieur du tout nouveau bâtiment. Des salles polyvalentes viendront également compléter l'ensemble, et une surfaceuse électrique y sera à l'œuvre. Des

dispositions ont également été prises afin de faciliter la pratique du patinage de vitesse.

«Ce n'est un secret pour personne, la population de Mirabel est en pleine croissance et nous nous devons d'être à l'écoute de ses besoins, entre autres, en matière d'équipement sportif et culturel. C'est pourquoi une quatrième glace, assortie du tout premier amphithéâtre érigé sur le territoire, viendra concrètement répondre aux attentes des amateurs de sports sur glace et encourager l'activité physique en général, en plus d'offrir aux Mirabellois un lieu destiné aux prestations artistiques et culturelles», déclare le maire Jean Bouchard.

Mise aux normes

La Ville profitera de la construction de la nouvelle glace pour procéder au remplacement du système de réfrigération de

la glace actuelle à l'aide d'une subvention de près de 648 000 \$ provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Le système au fréon sera alors remplacé par un système au CO₂. Une nouvelle salle mécanique commune sera aussi aménagée.

L'aréna du complexe du Val-d'Espoir est grandement utilisé. En effet, l'école secondaire compte parmi ses utilisateurs avec ses équipes de hockey scolaire. S'ajoutent à cela, les activités de patinage libre et les cours de patinage pour les bouts de chou, des cours de patinage artistique, des matchs de ringuette et du hockey mineur, les locations de glace par des équipes amateur ainsi que des tournois et des compétitions.

RETOUR DES CONTRÔLEURS AÉRIENS À MIRABEL

L'aéroport de Mirabel bénéficiera à nouveau, d'ici quelques mois, de contrôleurs aériens dans sa tour de contrôle afin de répondre aux besoins croissants des mouvements d'aéronefs.

Une étude aéronautique réalisée par Nav Canada, une société spécialisée dans le contrôle sécuritaire du trafic aérien civil ainsi que dans le soutien de la planification des vols, recommande que l'aéroport de Mirabel bénéficie de 16 heures de surveillance à la tour de contrôle.

Le nombre d'entreprises aéronautiques, les vols d'essai des avions Airbus et des CF-18, cargos et d'hélicoptères ainsi que le nombre croissant d'écoles de pilotage basées à

Mirabel ont permis à Nav Canada d'arriver à la conclusion qu'il était nécessaire d'augmenter la sécurité et l'efficacité des pistes par un contrôle plus étroit du trafic aérien.

La recommandation de COPA (Canadian Owners and Pilots Association) stipule que le contrôle aérien devrait être assuré pour une affluence aérienne de 60 000 mouvements annuels d'aéronefs; ce nombre de mouvements étant établi comme étant le minimum requis pour l'obtention d'une tour de contrôle opérationnelle.

En 2018, à Mirabel, plus de 75 000 vols ont été effectués.



LE FC CHALLENGER U11M – D1 REMPORTE LE TOURNOI PROVINCIAL DE SOCCER

Le FC Challenger U11 masculin D1 a remporté la médaille d'or lors du Tournoi provincial «Total Futsal du Memphré» de soccer intérieur qui avait lieu les 26 et 27 janvier dernier au centre sportif La ruche, à Magog.

Après avoir disputé cinq parties, l'équipe masculine s'est retrouvée en finale contre le Mondial de Rivière-du-Loup avec un pointage de 1-1. Le FC Challenger l'a finalement remporté après un tir de barrage, lui permettant de terminer la partie avec un score de 3-1, lui donnant ainsi accès à la première marche du podium.



Dans l'ordre habituel, de gauche à droite : Adam Braconnier, Jacob Doin, Nathaniel Martineau, Éliot Archambault, Malick Thiombiano, Zack Mills, Justin Artur, Alexis Hamel, Charles-Antoine Bourdages, accompagnés de leur entraîneur, Stéphane Doin.



OSE CRÉER L'AVENIR

MIRABEL, VILLE D'AÉRO

oselaero.ca

5800 EMPLOIS EN AÉRO

36 ENTREPRISES

1 AÉROPORT INTERNATIONAL

+  **École des métiers de l'aérospatiale de Montréal**

3 100 VISITEURS CÉLÈBRENT LA FÊTE DES NEIGES



Les 2 et 3 février derniers avait lieu la septième édition de la Fête des neiges au parc régional du Bois-de-Belle-Rivière avec de nombreuses activités hivernales des plus originales.

Quelque 3 100 personnes participaient alors à l'événement au cours de la fin de semaine bénéficiant d'une météo permettant la pratique d'activités pour tous. Parmi les

activités qui ont attiré les visiteurs, notons le feu de joie au pied de la glissade, l'atelier sur l'astronomie, le soccer Bulle, la piscine à balles géantes, le jeu de laser « tag », le « fatbike » et l'animation canine. Ajoutons le sentier illuminé, l'un des seuls de cette qualité au Québec, d'une distance de 2,5 kilomètres entretenu par des surfaceuses et comprenant des pentes légères, pour le plaisir des amateurs de patinage extérieur.

Les gens en ont également profité pour pratiquer le ski de randonnée, la raquette et la marche dans les magnifiques sentiers du bois de Belle-Rivière.

Si vous n'avez pas pu être de la Fête cette année, ne manquez pas ce beau rendez-vous l'année prochaine!

CAMPS DE JOUR 2019

DÉPLIANT DISPONIBLE EN MARS

Les camps de jour de la Ville de Mirabel seront de retour à l'été 2019 avec plusieurs nouvelles thématiques. Tout comme l'an dernier, ils offriront deux options : le camp de jour au parc régional du Bois-de-Belle-Rivière ainsi que les Récré-O-camps. Il est d'ailleurs fortement recommandé aux parents d'alterner entre ces deux formules.

L'inscription se tiendra du dimanche 5 mai, à 9 h, au vendredi 10 mai, à 16 h 30.

Cette année un tout nouveau programme est offert aux jeunes de 11 et 12 ans. Le programme, qui sera disponible uniquement

au bois de Belle-Rivière, comportera des activités variées et adaptées à ce groupe d'âge et proposées afin de mieux répondre à ses champs d'intérêt. Les jeunes devront avoir terminé leur cinquième année du primaire et être âgés de 11 ans, au 30 septembre 2019.

Tous les détails se retrouveront dans le dépliant ainsi que dans le microsite des camps de jour de Mirabel à la fin du mois de mars. Pour de plus amples renseignements: camp@ville.mirabel.qc.ca ou 450-475-8656.



JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Des membres du conseil municipal, dont le maire Jean Bouchard, des représentants des Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL), du Centre Jeunesse emploi de Mirabel (CJE) et de la Table de concertation communautaire mirabelloise (TCCM) ont tenu à souligner le lancement des Journées de la persévérance scolaire, qui avaient lieu du 11 au 15 février derniers. C'est ainsi que la semaine dernière le drapeau de la persévérance scolaire flottait fièrement au mât de l'hôtel de ville en témoignage de l'engagement de la Ville envers cette cause.

À noter que la Ville de Mirabel remettait récemment à la Maison de la famille de Mirabel et à la Table de concertation communautaire mirabelloise, une somme de plus de 55 000 \$ qui servira à promouvoir la réussite scolaire.



Dans l'ordre habituel, on reconnaît les conseillers et conseillères Robert Charron, Francine Charles, François Bélanger, Isabelle Gauthier, Patrick Charbonneau et Marc Laurin, Annie Grand-Mourcel, directrice générale du PREL, Michel Lauzon, conseiller, Jean Bouchard, maire, Guylaine Coursol, conseillère, Anik Lorrain, directrice de la TCCM, Claude Grenier, directeur du CJE, Thérèse Lavoie, présidente de la TCCM, et Roxanne Dinel, intervenante à la TCCM.

IMPÔT TABLE DE CONCERTATION

Afin de répondre aux nombreuses demandes que reçoit la Table de concertation communautaire mirabelloise, l'organisme annonce qu'il y aura encore cette année la clinique d'impôt s'adressant aux personnes à faible revenu. La clinique, qui consiste en une assistance offerte par des bénévoles formés par Revenu Canada et Revenu Québec pour compléter les formulaires de déclaration de revenus est gratuite ou à faible coût, selon le cas.

Que vous ayez ou non à rembourser des sommes à l'un ou l'autre des deux paliers gouvernementaux, il est important de remplir vos déclarations de revenus. Il est même possible pour les personnes à faible revenu d'obtenir des crédits d'impôt seulement par le fait d'avoir transmis leur déclaration.

Pour s'inscrire ou connaître les critères d'admissibilité, consultez le www.tccdemirabel.com/services/clinique-dimpot/ ou téléphonez, au 450 848-6059.



CLINIQUE D'IMPÔT

**POUR LES PERSONNES ET
FAMILLES À FAIBLE REVENU**

POUR INFORMATIONS ET INSCRIPTION

WWW.TCCDEMIRABEL.COM/SERVICES/CLINIQUE-DIMPOT

INFO@TCCDEMIRABEL.COM

450 848-6059



BILAN DES DEMANDES DU SERVICE DE MÉDIATION CONCILIATION DE QUARTIER

L'Organisme de Justice Alternative des Laurentides rédigeait récemment un bilan des demandes en service de médiation conciliation de quartier des Laurentides.

Entre les 1^{er} avril et 30 septembre 2018, 18 dossiers ont été traités, cumulant un total de 28,32 heures d'accompagnement. La nature des conflits ayant été soumis et traités concerne notamment les projets résidentiels, les méfaits, le territoire, par

exemple, la délimitation du terrain par des clôtures, les conflits interpersonnels, le paysagement et, celui ayant nécessité le plus grand nombre d'intervention : la nuisance par le bruit.

Les différentes approches utilisées pour résoudre ces conflits ont été de l'ordre de l'entretien téléphonique à des rencontres de médiation en passant par des rencontres d'évaluation des besoins. Mesures

AlternativesdesLaurentidesestunorganisme communautaire autonome qui offre une alternative pour des situations conflictuelles ou préjudiciables qui surviennent dans une communauté. La communication et les relations entre les personnes sont au cœur des enjeux. L'organisme joue un rôle de facilitateur, d'accompagnateur et d'expert en développement des compétences relationnelles pour les membres de sa communauté.

EST-CE LE TEMPS DE DÉNEIGER VOTRE TOITURE?

Normalement, les toits québécois sont conçus pour supporter la rigueur de l'hiver. Cependant, les accumulations de neige exceptionnelles, les redoux et la pluie verglaçante peuvent contribuer à alourdir dangereusement le couvert de neige. Lorsque cela se produit, il devient nécessaire de déneiger et de déglacer la toiture pour des raisons de sécurité, rappelle la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Toutefois, le déneigement d'une toiture est un travail délicat. La SHQ recommande fortement d'avoir recours aux services de professionnels qui disposent de l'équipement et de l'expérience nécessaires.

Ceux qui souhaitent néanmoins se lancer eux-mêmes dans l'aventure doivent être prudents. L'idéal est d'effectuer la plus grande part possible du travail à partir du sol, à l'aide d'une raclette au manche télescopique. Pour ce qui est du matériau, le plastique est à préconiser, car le métal risque d'abîmer le revêtement de la toiture.

S'il devient absolument nécessaire de monter sur le toit, il faut veiller à utiliser un harnais solidement ancré, sur la cheminée, par exemple. Pour éviter que l'échelle ne glisse, il est aussi préférable de l'enfoncer profondément dans la neige, ce qui atténuera également l'impact en cas de chute.

Enfin, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'enlever une surcharge, et non pas de faire un grand ménage. Il faut donc laisser une couche de neige de 10 à 15 cm, pour éviter d'abîmer la couverture du toit.

Le saviez-vous ?

La SHQ vous rappelle qu'il vaut mieux attendre que la situation l'exige avant de se lancer dans une opération déneigement. Au Québec, les accidents graves et les décès causés par des chutes de toit sont beaucoup plus nombreux que ceux liés à des effondrements.

Pour obtenir davantage d'information au sujet de l'habitation, visitez le site Internet de la SHQ au www.habitation.gouv.qc.ca.



Credit photo : Shutterstock

La SHQ recommande fortement d'avoir recours aux services de professionnels qui disposent de l'équipement et de l'expérience nécessaires pour déneiger votre toiture.

PROJET DE REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME DISPONIBLE EN LIGNE

Pour les personnes qui n'auraient pas pu assister à la consultation publique du 6 février dernier, au sujet de la refonte des règlements d'urbanisme, il est possible de consulter le document du projet de refonte

de l'ensemble des règlements présentés aux citoyens, sur le site Internet de la Ville, sous l'onglet : Services municipaux, à la page Règlements – Urbanisme, permis et zonage.

MIRABEL : VILLE ACCUEILLANTE, DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE

«Mirabel souhaite se démarquer par son milieu de vie de qualité où la cohabitation, le développement durable et les services aux

citoyens sont au cœur de nos décisions et de nos actions». C'est ainsi qu'elle a défini sa mission dans son Plan stratégique

2018-2021 adopté le 28 janvier dernier par le conseil municipal. Voici les quatre axes qui le définissent.

LES 4 AXES DU PLAN STRATÉGIQUE



L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



LES INFRASTRUCTURES
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE DÉVELOPPEMENT
ORGANISATIONNEL

Au cours des prochaines éditions, nous vous présenterons chacun des quatre axes avec les orientations qui les caractérisent.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF

Planifier un milieu de vie harmonisé qui répond à des besoins diversifiés.

ORIENTATIONS

Élaborer une stratégie pour la gestion de la densité moyenne par hectare afin de respecter les objectifs et de ne pas compromettre le développement futur.

Planifier les projets selon une analyse globale des impacts et non dans une simple perspective locale.

Favoriser pour les nouveaux développements résidentiels, des projets innovants, axés sur l'environnement et la qualité de vie.

Planifier et autoriser les nouveaux projets, lorsque l'accessibilité et la sécurité sont dûment adaptées.

Vous pouvez consulter le Plan stratégique sur le site Web de la Ville.

FORMATION

Se lancer dans l'aventure du commerce électronique

Cette formation s'adresse à un groupe de 10 à 12 entrepreneurs et sera suivie d'une
consultation personnalisée de trois heures en entreprise.

Plan de formation d'une durée de trois heures et demie

- 1- L'évaluation préliminaire de votre idée de commerce électronique
- 2- Le marché
- 3- Le produit
- 4- Le modèle financier
- 5- Le quotidien d'un commerce électronique et l'intégration aux activités d'une entreprise existante
- 6- Le choix de la bonne plateforme Web
- 7- Le choix du bon partenaire Web
- 8- Le plan marketing du commerce en ligne
- 9- La conversion des visiteurs en ventes
- 10- S'entourer de professionnels ayant des compétences complémentaires aux vôtres
- 11- L'évolution et l'amélioration continue

www.  .com

Date : le 26 février 2019

Endroit : centre culturel du complexe du Val-d'Espoir, 17700, rue du Val-d'Espoir, Mirabel

Heure : 8 h 30 à 12 h

Prix : 120 \$

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à l'entrepreneur d'évaluer la pertinence d'intégrer la vente en ligne aux activités de son entreprise.

Démontrer les enjeux quotidiens de la gestion d'un commerce en ligne.

Outils l'entrepreneur pour qu'il puisse amorcer efficacement les démarches menant vers un commerce électronique lucratif.

LES FORMATEURS



André Malépart
Consultant optimisation Web
Cofondateur, Agatha boutique
pour bébé



Julie Rochon
Consultante
Communication et
marketing

RENSEIGNEMENTS:

Johanne Tessier, au 450 475 2008, poste 4068

agatha
BOUTIQUE

JulieRochon
COMMUNICATIONS



BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL

J E U X

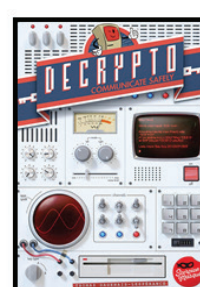
**Découvrez nos quelque 160 jeux
disponibles pour utilisation sur place**

Domaine-Vert Nord

Sainte-Scholastique

Saint-Hermas

Saint-Benoît



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

SOIRÉES AUX FLAMBEAUX

Venez patiner sur notre sentier de glace et la patinoire illuminée au parc régional du Bois-de-Belle-Rivière, les vendredis et samedis, de 17 h à 21 h, lorsque les conditions météorologiques sont favorables.

Vérifier les conditions à [INFO CONDITIONS](#)

Dates : tous les samedis et dimanches des mois de février.

Lieu : parc régional du Bois-de-Belle-Rivière

Renseignements : 450 258-4924 | boisdebelleriviere.com

ATELIERS DÉCOUVERTES 0-12 MOIS

La Maison de la famille de Mirabel organise des ateliers de découvertes 0-12 mois. L'activité est basée sur la discussion entre parents et accompagnée d'activités pour stimuler le développement des bébés. L'inscription est obligatoire, car les places sont limitées.

<https://famillemirabel.com/activite/decouvertes-0-12-mois/1548322200>

Dates : jusqu'au 28 février 2019, les jeudis, de 9 h 30 à 11 h

Lieu : Maison de la famille

Coût : 20 \$

Renseignements : Hélène Lagacé, au 450 431-2121

Courriel : animation@famillemirabel.com

SAC À DOS ET BOÎTE À LUNCH

La Maison de la famille de Mirabel organise l'activité préscolaire pour les enfants de 4 ans en préparation pour l'école. L'inscription est obligatoire, car les places sont limitées.

<https://famillemirabel.com/activite/sac-a-dos-et-boite-alunch/1548072000>

Dates : jusqu'au 15 mai, les lundis et mercredis, de midi à 15 h

Lieu : Maison de la famille

Coût : 10 \$ par semaine (15 semaines)

Renseignements : Hélène Lagacé, au 450 414-2121

Courriel : animation@famillemirabel.com

CAUSERIES PRÉNATALES

La Maison de la famille de Mirabel organise l'activité Causeries prénatales, une activité de discussion amicale avec aide natale sur différents sujets : les peurs, les mythes, la place du père, etc. Inscription obligatoire, car les places sont limitées.

<https://familemirabel.com/activite/causeriesprenatales/1548183600/>

Dates : jusqu'au 26 février, les mardis, de 19 h à 20 h

Lieu : Maison de la famille

Coût : gratuit

Renseignements : Hélène Lagacé, au 450 414-2121

Courriel : animation@famillemirabel.com

ATELIERS DÉCOUVERTES 2 1/2 À 5 ANS

La Maison de la famille de Mirabel organise une série d'ateliers éducatifs pour stimuler vos petits à tous les niveaux. L'inscription est obligatoire, car les places sont limitées.

<https://famillemirabel.com/activite/ateliers-decouvertes-2-1-2-a-5-ans/1548149400/>

Dates : jusqu'au 26 février

Lieu : Maison de la famille

Coût : 20 \$ par famille

Renseignements : Hélène Lagacé, au 450 414-2121

Courriel : animation@famillemirabel.com

animation@famillemirabel.com

LANGAGE DES SIGNES

La Maison de la famille de Mirabel organise une activité portant sur le langage de transition, qui utilise des gestes pour faciliter la communication avec le bébé. L'inscription est obligatoire car les places sont limitées.

<https://famillemiabel.com/activite/langage-des-signes-2/1551087000/>

Date: 25 février, de 9 h 30 à 11 h

Lieu : Maison de la famille

Coût : 35 \$

Renseignements : Hélène Lagacé, au 450 414-2121

Courriel: animation@famillemirabel.com

2^e ÉDITION DU VINS ET FROMAGES

POUR ÉCOUTE AGRICOLE DES LAURENTIDES

Écoute agricole des Laurentides vous invite à son Vins et Fromages. Cette soirée-bénéfice vise à recueillir des fonds pour étendre les services de travailleur de rang. Ce service d'écoute et d'accompagnement est offert gratuitement aux agricultrices, agriculteurs, leurs familles et les intervenants du milieu agricole. Le tout est confidentiel et personnalisé. Au Québec, un agriculteur sur deux souffre de détresse psychologique élevée, comparativement à 20 % pour la population. Les producteurs des Laurentides n'y échappent pas, et c'est donc pour répondre à ce besoin criant que le service a été mis en place en 2015.

Cette soirée vous intéresse? Suivez la page Facebook de l'événement Vins et Fromages 2019 pour Écoute agricole des Laurentides, sur laquelle sont vendus les billets au coût de 50 \$ par personne ou de 350\$ par table de 8 personnes. Vous pouvez également contacter la gestionnaire de l'organisme, Magali Noiseux-Laurin, au 438 354-2476 ou à direction.eal@gmail.com, pour plus de détails sur l'événement, la vente de billets et le plan de commandite.

LIVR'ANIMÉ SUR LA ROUTE - SAINT-CANUT

La Maison de la famille organise une activité d'éveil à la lecture le 13 mars prochain, de 9 h à 10 h, pour les enfants de 0 à 5 ans fréquentant

Pour ce qui est des parents qui accompagnent leur enfant, l'activité se tiendra la même journée, de 10 h 30 à 11 h 30. La réservation est obligatoire, car les places sont limitées. Pour s'inscrire à l'activité: <https://famillemirabel.com/activite/livranime-sur-la-route-st-canut-parent/>

Dates : le 13 mars

Lieu : centre culturel Patrick Lepage, situé au 9960, boul. de Saint-Canut

Coût : gratuit

Renseignements : Geneviève Langlois, au 450 414-2121, poste 202

Courriel : glanglois@famillemirabel.com

LIVR'ANIMÉ SUR LA ROUTE - SAINT-AUGUSTIN

La Maison de la famille de Mirabel organise une activité d'éveil à la culture, les mercredis 6 février et 6 mars prochain, de 9 h à 10 h, pour les enfants de 0 à 5 ans fréquentant les services de garde. Pour ce qui est des parents qui accompagnent leur enfant, l'activité se tiendra les deux mêmes mercredis, de 10 h 30 à 11 h 30. L'inscription est obligatoire: <https://famillemirabel.com/activite/livranime-sur-la-route-rsg-st-augustin/>

Dates : les 6 février et 6 mars

Lieu : centre culturel du complexe Jean-Laurin, secteur de Saint-Augustin

Coût : gratuit

Renseignements : Geneviève Langlois, au 450 414-2121, poste 202

Courriel : glanglois@famillemirabel.com

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

CUISINES COLLECTIVES

Vous désirez cuisiner de quatre à cinq repas savoureux à l'avance? Joignez-vous à l'équipe de la Maison de la famille. Lors de l'inscription, des renseignements supplémentaires vous seront transmis. <https://famillemirabel.com/activite/cuisines-collectives-3/1549359000/>

Dates : les mardis, de 9 h 30 à 14 h

Lieu : Maison de la famille

Coût : à déterminer entre les participants

Renseignements : Hélène Lagacé, 450 414-2121

Courriel : animation@famillemirabel.com

CARNAVAL DE LUCIÖ

La Route des gerbes d'Angélica vous invite à son Carnaval de Luciö, les samedis et dimanches, jusqu'au 17 mars, de 15 h à 21 h. Plus de 250 000 lumières, de nombreux décors ainsi que le Père et la Mère Noël, de même que la Reine des neiges permettront aux petits et grands de vivre un moment magique dans le village de Luciö. Des activités telles qu'un fort de boules de neige en mousse, de la danse à l'extérieur, de la musique traditionnelle sont au programme. De plus, un bistro, un camion-restaurant ainsi qu'une boutique sont disponibles pour les fringales.

Dates : les samedis et dimanches, jusqu'au 17 mars, de 15 h à 21 h

Lieu : La Route des gerbes d'Angélica, située au 6015, rang Saint-Vincent, secteur de Saint-Benoît,

Coût : 25 \$ par auto

Renseignements : 450 258-1648

Courriel : info@gerbesdangelica.com



OFFRES D'EMPLOI - 20 février 2019

Préposés aux parcs

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Domaine d'emploi : Aréna / Parc
Statut : Personne salariée non-syndiquée
Nombre de poste : 18
Numéro de concours : J0219-0207
Date de l'affichage : Le 14 février 2019
Date de fin de l'affichage : Le 28 février 2019

Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services de plusieurs étudiants dynamiques pour combler le poste de préposé aux parcs pour la saison estivale 2019 au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Relevant du coordonnateur - sports et plein-air ou des contremaîtres du Service, le titulaire:

- effectue la surveillance des parcs;
- prépare les terrains sportifs selon les demandes (buts, lignes, lumières...);

- s'occupe de l'entretien du parc et s'il y a lieu, du chalet;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Il y a également deux (2) postes à combler pour effectuer la tournée des parcs sur l'ensemble du territoire de la Ville de Mirabel de fin de semaine seulement pour environ 16 heures/semaine.

Secrétariat - banque de candidatures

Service : Ressources humaines
Domaine d'emploi : Soutien administratif et travail de bureau
Statut : Personne salariée temporaire
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0219-0079
Date d'affichage : Le 6 février 2019
Date de fin d'affichage : Le 31 décembre 2019

Nature du travail :

Le présent concours vise à constituer une banque de candidatures en vue de combler des postes à titre de secrétaire administrative, d'agent de bureau ou de commis de bureau pour tout remplacement de vacances ou surcroît de travail à venir au sein de la Ville. Notez que votre candidature sera prise en considération lors de besoins futurs.

Relevant de la direction du Service, le titulaire du poste :

- assure la gestion des dossiers administratifs, reçoit et achemine les appels téléphoniques, fournit les renseignements généraux;
- exécute une variété de travaux cléricaux comportant du traitement de textes, la création de formules de tout genre ainsi que la saisie de données informatiques;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Pour de plus amples précisions, consultez le www.ville.mirabel.qc.ca, sous l'onglet « Emplois ».



APPELS D'OFFRES - 20 février 2019

Travaux d'égouts pluviaux, d'aqueduc, d'élargissement de fossé de rétention et d'infrastructure de stationnement
Secteur de Saint-Janvier
G7 311 101 110 N14077 – appel d'offres no 2019-019

La Ville de Mirabel demande des prix pour la réalisation d'égout pluvial, d'aqueduc, d'élargissement de fossé de rétention et d'infrastructure de stationnement pour un stationnement de 12 000 m² au complexe du Val d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 8 mars 2019, à 11 heures** (heure de l'horodateur de l'Hôtel de Ville de

Mirabel) au 14111, rue Saint Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Jonathan Monette, technologue, au 450 475-2004, poste 4003.

La directrice du Service du génie
Geneviève Cauden, ing.

Service du génie
Travaux d'asphaltage 2019, phase 1
X3 211 N15488 – appel d'offres no 2019-020

La Ville de Mirabel demande des prix pour la réalisation de travaux de décohéssionnement, planage, béton bitumineux, bordure de béton, trottoir, fondation, lignage de rue pour différentes rues.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca).

La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 14 mars 2019, à 11 heures** (heure de l'horodateur de l'Hôtel de Ville de Mirabel) au 14111, rue Saint Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3

pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Jean-Yves Godfrin, technologue au 450 475-2023.

La directrice du Service du génie
Geneviève Cauden, ing.

Service du génie
Construction de jeux d'eau au parc Pager, secteur Saint-Hermas
et au parc du Cloutier, secteur Saint-Canut
G7 311 101 110 N15525 – appel d'offres no 2019-017

La Ville de Mirabel demande des prix pour la réalisation de travaux qui consistent à la fourniture, la conception et la construction de jeux d'eau au parc Pager, situé au 4405, rue Clément-Pesant dans le secteur de Saint-Hermas et au parc du Cloutier, situé au 8805, rue Magloire-Lavallée, dans le secteur Saint-Canut.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca) La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 8 mars 2019, à**

11 heures (heure de l'horodateur de l'Hôtel de Ville de Mirabel) situé au 14111, rue Saint Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Joé Moisan, ingénieur au 450 475-2025.

La directrice du Service du génie
Geneviève Cauden, ing.

Service du génie
Travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable sur la route Sir-Wilfrid-Laurier (158), entre la rue Lahaie et la limite de la ville de Saint-Jérôme
X3 511 N15423 – appel d'offres no 2019-026

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour des travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable sur la route Sir-Wilfrid-Laurier (158), entre la rue Lahaie et la limite de la ville de Saint-Jérôme. Le présent projet sera fait dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Les travaux consistent au :

- Remplacement d'une conduite d'eau potable de 150mmØ par une conduite de 250mmØ sur une longueur d'environ 240 mètres ;
- Passage d'une nouvelle conduite d'eau potable dans une gaine existante sous la voie ferrée ;
- Remplacement d'un ponceau de 600mmØ ;

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 7 mars 2019, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel) au 14111, rue Saint Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, monsieur David Beauséjour, ingénieur pour la firme Parallèle 54 Expert-Conseil inc. au 450 839-7754.

La directrice du Service du génie
Geneviève Cauden, ing.

Service de l'environnement
Fourniture de sulfate ferrique en solution
G6 112 U3 N11268 - appel d'offres no 2019-013

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour la fourniture de sulfate ferrique en solution, dans différents étangs aérés.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels

d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 28 février 2019 à 11 heures** (heure de l'horodateur de la réception de l'Hôtel de Ville de Mirabel), au 14 111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le soussigné.

Le directeur du Service de l'environnement
Jérôme Duguay, B.Sc., M.Sc.

Service de l'environnement
Élimination des déchets et gros rebuts domestiques, tous les secteurs
X4 100 U3 N07177 - appel d'offres no 2019-008

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour l'élimination des déchets et gros rebuts domestiques, pour tous les secteurs.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de

la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 28 février 2019 à 11 heures** (heure de l'horodateur de la réception de l'Hôtel de Ville de Mirabel), au 14 111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le soussigné.

Le directeur du Service de l'environnement
Jérôme Duguay, B.Sc., M.Sc.

Service de l'environnement
Fourniture d'aluminate de sodium (solution liquide)
G6 112 U3 N13933 - appel d'offres no 2019-014

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour la fourniture d'aluminate de sodium au réservoir Saint-Simon, dans le secteur de Saint-Canut.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et

il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et reçues **au plus tard le 28 février 2019, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la réception de l'Hôtel de Ville de Mirabel), au 14 111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le soussigné.

Le directeur du Service de l'environnement
Jérôme Duguay, B.Sc., M.Sc.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2307

AUX PERSONNES HABILES À VOTER ayant le droit d'être inscrites le 11 février 2019 sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité.

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 février 2019, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 2307 autorisant la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la construction d'une nouvelle glace et à la mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna du complexe du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins

Le présent règlement prévoit une dépense de 15 275 000 \$ et un emprunt de 15 275 000 \$.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Toute personne habile à voter doit OBLIGATOIREMENT s'identifier auprès de la greffière, ou son représentant, malgré toute disposition inconciliable, par une des pièces d'identité suivantes, en vertu de l'article 215 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités :

- sa carte d'assurance maladie délivrée par la régie de l'assurance maladie du Québec ;
- son permis de conduire ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec ;
- son passeport canadien.

Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, les 4, 5, 6, 7 et 8 mars 2019, au bureau du greffe situé à l'Hôtel de Ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur Sainte-Monique, Mirabel.

Le nombre requis de demandes pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de trois mille neuf cent trois (3903). Si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h ou aussitôt que possible après cette heure, à la même date et au même endroit.

Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :

PERSONNE HABILE À VOTER :

- 1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 11 février 2019 :
 - Être domiciliée dans la municipalité et être domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois.
- 2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 11 février 2019 :
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois.

3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 11 février 2019 :

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 11 février 2019 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou lors de la signature du registre une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Donné à Mirabel, ce 13 février 2019

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2308

Tout le territoire de la ville

Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement sur les dérogations mineures

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 11 février 2019 a adopté le projet de règlement numéro PU-2308 modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro U-453 de façon à modifier les tarifs applicables.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2308 est bien décrit dans le titre et se résume comme suit, soit de modifier l'article 4 du règlement sur les dérogations mineures numéro U-453, intitulé « Frais », par le remplacement du premier paragraphe par le texte suivant :

« Demande de dérogation mineure afin de permettre une situation à réaliser non conforme à la réglementation : 1 200,00 \$ »

« Demande de dérogation mineure afin de régulariser une situation existante non conforme à la réglementation : 2 000,00 \$ »

QUE ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel.

QUE ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil le 11 mars 2019, à 19 h 30, au centre culturel du Domaine-Vert, au 17530, rue Jacques-Cartier, secteur du Domaine-Vert Nord.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30.

Donné à Mirabel, ce 13 février 2019

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

PROFITEZ DE L'HIVER ET DE SES NOMBREUSES ACTIVITÉS!

Parc régional éducatif **Bois de Belle-Rivière**

Le parc régional du Bois-de-Belle-Rivière vous invite à son parc de glace et à ses activités hivernales pour toute la famille.

Le parc de glace donne accès à une grande patinoire ainsi qu'au sentier de glace de 2,5 km situé au cœur d'une érablière. Les vendredis et samedis soirs, le public est convié aux soirées illuminées. Le bois de Belle-Rivière offre aussi la possibilité de faire une randonnée de ski de fond dans un sentier d'une longueur de 6,5 km. Ce parcours de niveau débutant plaira à tous les fondeurs. Le sentier principal déneigé pendant la saison froide permet l'accès aux marcheurs accompagnés ou non de leur

chien en laisse. Celui-ci pourra également se dégourdir dans le parc à chiens. Les amateurs de randonnée en raquettes, quant à eux, pourront pratiquer leur activité préférée dans les sentiers « Le Sylvestre » et « La prucheraie », où ils pourront observer une vingtaine d'œuvres d'art. Enfin, la glissade, d'une hauteur de 23 mètres et offrant un corridor de glisse, fera le bonheur des petits et des grands.

Le parc offre aussi la possibilité de louer des tubes sur place. Les amoureux de la randonnée à cheval pourront aussi venir se divertir. Finalement, si vous désirez venir profiter du bois de Belle-Rivière sans vous

soucier du temps, vous pouvez louer l'un des cinq refuges disponibles.

Le parc est situé au 9009, route Arthur-Sauvé, à Mirabel, et est ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h. Exceptionnellement, pour les soirées illuminées au parc de glace, le parc fermera à 21 h.

Pour de plus amples renseignements ou pour une réservation, composez le 450 258-4924. Pour connaître les conditions du parc, consultez le www.boisdebelleriviere.com, dans la section Info conditions.

